

## UN OFFICIER, UNE OEUVRE, UNE HISTOIRE

Lettre d'information du Musée de l'Officier - Numéro 4





## Fanion de la 555° compagnie muletière

« Bien faire et laisser braire », voici la devise de la 555° compagnie muletière, fièrement inscrite sur ce fanion de la 2° section conservé dans les réserves du Musée de l'Officier. Une citation inspirante!

Lorsque les premières unités spécialisées dans le combat en montagne sont créées en Europe au début des années 1870, le mulet s'impose rapidement comme le compagnon indispensable du soldat. Grâce à son pied sûr, il permet le transport de matériel et l'évacuation des blessés dans les terrains les plus escarpés. Les mulets convoyaient même des pièces d'artillerie, portant jusqu'à 120kg sur le dos!

Ces bêtes de somme sont de tous les combats. À l'origine destinées à participer à la défense des vallées alpines, elles s'illustrent pendant la Première Guerre mondiale lorsque le train met en place des compagnies muletières autonomes assurant le ravitaillement des Poilus sur le front. Les mulets reprennent du service lorsque la Seconde Guerre mondiale éclate, et se distinguent notamment pendant la campagne d'Italie ou durant les combats de la Libération. Encore employés pendant les guerres d'Indochine et d'Algérie, les mulets sont officiellement rayés des effectifs de l'armée de Terre en 1975.



## DANS LE DÉTAIL



Si le drapeau ou l'étendard est l'emblème national des régiments, le fanion est une marque de commandement attribuée aux bataillons, unités élémentaires (compagnies, escadron...) et parfois aux sections qui ont recu une citation.

Sur le fanion triangulaire de la 2° section de la 555° compagnie muletière, on retrouve la célèbre « tête de mule » sur une ancre de marine encadrée par un fer-à-cheval dans lequel est inscrite la devise de la compagnie.



Les troupes de montagne, et plus particulièrement les compagnies muletières, ont fait la part belle à la mule dans leurs insignes, avec souvent une touche d'humour.

Ainsi, on trouve des représentations de la célèbre expression « faire tourner en bourrique » sur l'insigne de la 15° compagnie muletière avec un animal hilare. La 555°, quant à elle, se dote de ce jeu de mots à portée philosophique qui encadre sa mule : « Bien faire et laisser braire ».



Les campagnes de la 555° compagnie muletière sont brodées sur son fanion, renvoyant aux grands épisodes de la Seconde Guerre mondiale : campagne de Tunisie, campagne d'Italie, Libération de la France puis campagne d'Allemagne.

Le parcours exceptionnel de cette compagnie muletière s'achèvera pendant la guerre d'Indochine.



Les troupes de montagne, pour qui le mulet a longtemps été un atout décisif dans un environnement hostile, ont été créées par le général Paul Arvers.

Saint-cyrien de formation, vétéran de la campagne d'Italie de 1859 et de la guerre francoprussienne de 1870, il est chef de bataillon lorsqu'on lui confie le commandement du 12° bataillon de chasseurs à pied. Il va expérimenter avec ses hommes le combat en montagne et met sur place le premier groupe alpin avec des unités d'artillerie et du génie.

En 1888, il participe à la rédaction de la loi du 24 décembre qui, en modifiant l'organisation des bataillons de chasseurs à pied, signe la naissance des troupes de montagne françaises.